L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 11 NOVEMBRE 1893.

## Funérailles de M O. Donnet.

Hier vers les dix heures et demie du matin, une foule nombreuse de parents, d'amis, de connaissances, l'élite de la population créole et française de la Nouvelle-Orléans, stationnait, triste et recueillie, devant le No 323, de la rue Dumaine, entre Roman et Prieur, pour rendre les derniers devoirs à un homme que tous ceux qui l'ont connu estimaient et aimaient et pour accompagner ses restes à leur dernière demeure.

Bientôt est arrivé le clergé de l'Eglise Ste-Anne dont le défunt était un des paroissiens.

Après les premières prières d'usage, le corps a été, suivi d'un nombreux cortège de dames et de messieurs, transporté à l'Eglise Ste-Anne, où a eu lieu le service funèbre. Nous avons remarqué parmi les porteurs M. Numa Dufour, propriétaire de l'*Abeille*, dont M. O. Donnet était l'associé, M. Armand Capdevielle, M. Roubion, le Dr Elliott et M. de Fuentes.

Le corps a été inhumé au cimetière St. Louis No 2, coin St-Louis et Claiborne, dans la tombe de la famille Rabassa. Un peu avant midi, les cérémonies funèbres étaient terminées et chacun des assistants se retirait lentement, la tristesse dans l'âme, pour vaquer péniblement à ses affaires, car il est dit qu'il n'y a de repos dans ce monde que pour ceux qui le quittent.

### THEATRE DE L'OPERA.

Ce soir le *Trouvère* avec M. Devilliers, (Manrique); M. Montfort, (le comte de Luna), Mme Tylda (Leonore), Mlle Marsa, (Azucène). La distribution, cette fois, est excellente. Les premiers sujets de la troupe s'y feront entendre; nous croyons qu'ils joueront franc jeu. C'est un des opéras les plus mouvementés du répertoire, où il faut y aller le plus franchement et donner tout ce que l'on a, plus même que l'on a. Les artistes le savent aussi bien que nous. Nous n'avons pas besoin de leur donner de conseil à ce sujet.

Demain, dimanche, en matinée, "La Favorite," deuxième représentation, avec la même distribution qu'à la première : MM. Soubeyran (Fernand), Devriès (Alphonse), Mlle Marsa (Léonore) Pour cette fois, le rôle d'Inès sera rempli par Mlle Lecion et celui de Balthazar par M. Gardoni. Ce dernier n'a plus besoin d'être présenté au public ; on le connait déjà. Il s'est fait assez applaudir dans Marcel des "Huguenots," et dans le Cardinal Brogni, de la "Juive."

Quant à Mlle Lecion, elle s'est fait une assez belle place dans l'estime des habitués de la soirée du dimanche, pour donner à ces mêmes habitués l'envie d'aller l'entendre en matinée, dans le rôle d'Inès, qu'elle saura mettre en relief, si effacé qu'il soit.

Le soir, Les Mousquetaires au Couvent, avec la même Mlle Lecion, dans le rôle de Simonne, un des principaux de la pièce. Nous sommes sûrs de son affaire ; *Fara Furore*. Brissac (M. Monfort), Bridaine (M. Jouanne)—deux autres artistes dont nous garantissons le succès. Viennent ensuite M. Fréville (Gontran), Marie (de Nanteuil), Louise (Georgette Royal), La Supérieure (Mme Cools-Markels), Sœur Opportune (Mme Royal). C'est ce que nous ne craignons pas d'appeler une heureuse distribution.

Le Français a cela de bon, qu'il est aisément et naturellement gai, et que pour être gai, il ne se croit pas obligé de tomber dans le burlesque, dans la farce grossière. Un petit exemple : l'abbé Bridaine, des "Mousquetaires au Convent", un abbé d'opérette que l'auteur n'a pas craint d'affubler du nom d'un célèbre prédicateur du dix huitième siècle. Livrez ce personnage à un acteur anglais ou américain, il en fera un grotesque, une queue-rouge qui froissera votre bon goût de Français, qui blessera vos sentiments de catholique. Entre les mains d'un convenable artiste de la rue Bourbon, il deviendra un personnage gai, amusant, mais égal jusque dans les situations les plus risquées, et jamais grossier, même dans ses plus grandes naïvetés.

Voulez-vous, demain soir, passer trois ou quatre heures agréables, sans avoir à vous excuser, en rentrant chez vous, de ce que vous venez de voir et d'entendre ? allez voir et applaudir "Les Mousquetaires au Couvent".

### THÉATRE ST-CHARLES.

Toujours du nouveau dans les théâtres américains. Les compagnies succèdent aux compagnies avec une telle rapidité, que l'apparition de l'une vient brusquement interrompre la série des succès de l'autre, au moment même où elle fait ses plus belles recettes.

Demain soir, première de "The Pulse of New-York", bonne comédie qui se donne, tous les soirs, sans compter les Matinées spéciales des lundi, mercredi et vendredi.

La seconde attraction de la semaine est l'exhibition de Sampson, un athlète comme on en a vu peu jusqu'ici. Il fait de véritables prodiges. Les amateurs de ce genre de spectacle—ils sont nombreux ici— trouveront là de quoi s'extasier, et y applaudiront des deux mains.

### ACADEMIE DE MUSIQUE.

"Jane", la fameuse "Jane", parait demain, pour la première fois, à l'Academie de Musique. Excellente comédie dont le premier rôle est merveilleusement rempli par Miss Kitty Cheatham. "Jane" n'est pas seulement un succès Américain. Avant d'avoir traversé l'Atlantique, elle avait eu de nombreux succès en France, en Angleterre, à Londres notamment. Miss Cheatham est favorablement connue. Pendant plusieurs années, elle a été l'étoile de la troupe de Daly. Elle aura ici un succès d'enthousiasme et fera de fort belles recettes.

### GRAND OPERA HOUSE.

Après "l'Ile de Champagne" et M. Seabrooke, "Mme Favart" et Miss Fay Templeton.

"Mme Favart" est une des meilleures opérettes qui aient encore paru sur la scène américaine, un des chefs-d'œuvre d'Offenbach, comme Miss Templeton est une des plus radieuses étoiles de l'opérette, une véritable divette, comme disent les parisiens. Elle attirera évidemment la foule au Théâtre de la rue du Canal, toujours en attendant l'arrivée de la troupe de Coquelin et Jane Hading à laquelle on s'apprête à faire fête. Presque toutes les places sont déjà prises et nous engageons vivement les amateurs à se presser d'en retenir, s'ils veulent jouir des splendides représentations qui vont avoir lieu au Grand Opera House, à partir du 26 courant.

Etat Trimestriel
—DE LA—

## Banque des Citoyens

De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le mardi 31 octobre 1893.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Propriétés foncières | $144,254 35 | |
| Bons et actions | 33,673 04 | |
| Dettes suspendues | 53,912 22 | |
| Prêts et escomptes | 382,429 49 | |
| | | $614,269 10 |
| Prêts sur demande | $228,043 76 | |
| Echange, étranger et local | 66,132 52 | |
| Chèques du Clearing House, circulation et numéraire | 193,059 59 | |
| | | 487,235 87 |
| | | $1,101,504 97 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital actions | $380,200 00 | |
| Profits indivis | 101,576 12 | |
| | | $481,776 12 |
| Dû aux déposants | | 619,728 85 |
| | | $1,101,504 97 |

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE ! Paroisse d'Orléans. }

Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1893.

GEO. GEC ANDRY, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les voûtes de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct. à savoir: cent quatre-vingt-treize mille cinquante-neuf 59-100 dollars.

H C BOUCHER,
SIMON PFEIFER.
EDWIN T. MERRICK, Jr.

1er nov—1t

## Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 11 Nov. 1893.—--Indications : Pour la Louisiane.—Temps généralement beau.

Température du 10 novembre 1893.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 7 heures du matin | 56 | 12 |
| Midi | 64 | 16 |
| 3 P. M. | 64 | 16 |
| 6 P. M. | 62 | 15 |

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Numa Himbert à Mlle Rosalie Carlini; Albert Magnitzky à Mlle Cora V Charlton; Charles Robertson à Mlle Alice Peters.

NAISSANCES.—Mmes William F. Sherwood, une fille; William Pellerin, un garçon; Julius Vellenveidir, une fille; Gabriel F. Michel, une fille; Morris W. Curren, une fille; Augustus Aarons, un garçon; Louis S. Caarbonnet, une fille; Sol. Levy, une fille; Adolphe Mélançon, une fille; George Manadé, une fille.

DÉCÈS.—George Wash T. Weller, 1 mois 518 rue Joséphine; Zaïde M. Frinchard, 14 mois, 503 1/2 rue Première; Pierre Tissot, 66 ans, 102 rue Bourbon; Gustave Hippolite 7 jours, 55 rue Annette; Gertrude Briscoe, 11 mois, 520 rue Nord Villeré; Maggie Brady, 25 ans, 139 rue Marigny; Caroline King, 64 ans rue Milan, entre Dryades et Remparts; Cornelius Francis, 19 jours, 87 rue Musique; John Rhodes 35 ans, coin Baronne et Dufossat; S. Van Loree, 28 ans, Hôtel Victor; Manuel Luscey, 90 rue St-Bernard; Nicolo Dabovich, 57 ans, coin Decatur et Mandeville; Aloysius Hertz, 77 ans Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Bernard Rans, 60 ans, Infirmerie Touro; Vve Menska, 80 ans, 1086 Magazine; Oscar Louis Félix Donnet, 63 ans 323 Dumaine; Rose Davis, 53 ans, 888 Constance; Abe Delahurst, 48 ans, 458 Jackson; Pauline Gilbert, 56 ans, Sixième et Magazine; Hester Dutch, 65 ans, 383 Perdido; Lena Alfano, 6 mois, 125 Clara; George Romback, 67 ans, Bay St-Louis, Miss; Joseph Nowak, 5 ans, Thalie et Franklin; W. P. McIntyre 44 ans, Locust et St-André; Auguste Dutilho, 29 ans, 99 Kerlerec.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

A. J. Hein à H. Lochte, une portion de terre bornée par les rues Cambronne, Madison et Sixième, $25 comptant.

H. Becque à Mme E. Becque, un terrain borné par les rues Bourbon, Dumaine, Ste-Anne et Dauphine, donation.

D. B. Martinez à U. Koen, trois terrains bornés par les rues Jackson, Philip, Chippewa et St-Thomas, $6,000 comptant.

Mme F. V. Pellerin à W. H. Wilder, une portion de terre bornée par les rues Dumaine, Ste-Anne, Gayoso et Dupré, $3,000—$2,000 comptant.

G. H. Madison à R. H. Marr, un terrain borné par les rues Ste-Anne, Broad, White et Dumaine, $200 comptant.

J. C. T. G. De Montraina à Mme G DeGullean, deux terrains bornés par les rues Canal, Baronne, Commune et Dryades; aussi un terrain borné par les rues St-Charles, Perdido, Carondelet et Poydras $2,125 comptant.

S. M. Siedule à Mme E. Schwartz, un terrain borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Ste-Marie et St André, $1,100 comptant.

L. Valles à E. Schadell, une portion de terre sur le Chemin de Gentilly la séparant, à J. Louis Mestier, $125 comptant.

Le même à Theo Kreiger, même description, $125 comptant.

Succession de M. J. Priar à J. Bruno, un terrain borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Colombus, $2,500 comptant.

J. A. Salaun et al à Mme L. H. Rabonin, une portion de terre bornée par les rues Orléans, St-Pierre, Claiborne et Derbigny, $1,400 comptant.

### Cour Civile.

R. B. Kennedy contre John Coyne en partage.

Hugh A Testard contre Rosa Brown pour obtenir le divorce.

Gus Feith et S. J. Milligan contre la New Marine Theater Company pour $479 74.

J. Pollock & Co contre J. C. Brjley pour $1,250.

R. E. Conner contre Newton Buepner pour $200.

A. & C. Denis contre Sames T. Coverly pour $520.

### Enlèvement.

La police est à la recherche d'un nommé A. Testard, qui a quitté précipitamment la ville en emmenant sa petite fille May, une enfant de 7 ans.

En 1886, Testard épousa à Gonzales, Tex., une demoiselle Rosa Brown, fille du riche propriétaire de chevaux de ce nom qui vient d'être tué il y a quelques semaines au champ de courses de Chicago.

Venu à la Nouvelle-Orléans avec sa femme, M. Testard trouva de l'emploi dans les bureaux d'une compagnie de chemin de fer.

Au mois de janvier dernier, il fut appelé au Texas par la mort de son père, et à son retour sa femme avait disparu avec leur enfant, une petite fille de sept ans.

Mme Testard avait vendu le mobilier avant de partir. Son mari l'ayant vainement cherchée à la Nouvelle-Orléans, a parcouru avec aussi peu de succès tous les Etats de l'Union.

Il a aussi envoyé des lettres à l'adresse de sa femme dans les bureaux de postes de toutes les grandes villes et l'une de ses missives est tombée entre les mains de certaine personne qui a retrouvé la fugitive dans une maison peu recommandable. C'est en vain qu'il l'a priée de reprendre la vie en commun, et pour rompre définitivement leurs relations, elle a demandé le divorce.

Cette demande ayant été retirée, c'est M, Testard qui, à son tour, a demandé la séparation. Il a prié son avocat, M. Kiernan, de lui donner, pour les Sœurs du Convent des Dominicaines, un ordre leur défendant de remettre la petite May entre les mains de sa mère. L'avocat s'est rendu au couvent avec son client, porteur de l'ordre en question, mais les Sœurs ont refusé de lui laisser voir l'enfant, disant que le matin même sa mère leur en avait fait la défense. Testard a tellement insisté, que les Sœurs, en présence de l'ordre émanant du tribunal, ont fini par céder. Testard, avec un ami qui l'avait accompagné, s'est rendu dans la cour où se trouvait l'enfant, tandis que M. Kiernan l'attendait au parloir.

Soudain, il a entendu du bruit dans le vestibule et a aperçu deux individus entraînant une petite fille au dehors. Ils sont montés tous trois dans la voiture qui attendait à la porte et ont disparu. M. Kiernan, qui ne voulait pas être complice, a prévenu les sœurs, et rejoignant la voiture, l'a arrêtée. Il a prié Testard de retourner au couvent pour expliquer aux sœurs qu'il (Kiernan) n'était pour rien dans l'affaire. Testard a répondu qu'il préférait couper la gorge de son enfant et se tuer ensuite, et en disant ces mots, il a tiré un couteau de sa poche. M. Kiernan l'a désarmé et a fini par lui persuader de retourner au couvent.

Les Sœurs, en présence de l'ordre du tribunal n'ont pas pu s'opposer à son départ et il a emmené l'enfant.

Mme Testard ayant été informée par M. Kiernan de ce qui venait de se passer, a porté plainte à la police. Celle-ci a obtenu la certitude que Testard s'est réfugié au Texas. On emploiera tous les moyens possibles pour le ramener en ville.

### Les ouvriers sans travail.

Il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans une centaine d'ouvriers sans travail qui en précèdent plusieurs milliers, qui quittent les Etats du Nord où ils ne peuvent plus trouver d'occupation. La police en a déjà arrêté beaucoup comme vagabonds, mais les derniers arrivés n'ont pas été inquiétés, parce qu'elle a reconnu qu'elle avait affaire à d'honnêtes gens qui ne demandent qu'à travailler.

Leur intention est de se procurer de l'ouvrage en ville, faute de quoi ils tâcheront d'en obtenir sur les plantations.

Quelques-uns se plaignent de la préférence donnée ici aux nègres. Ils disent que plusieurs personnes auxquelles ils ont demandé de l'ouvrage, leur ont répondu qu'elles étaient en quête de nègres et non de blancs. Tous ces individus sont sans ressources.

### Grave accusation.

Jeudi soir, à 7 heures 30, tandis que Mlle Beckman, employée comme domestique chez M. Odendahl, coin Chestnut et Foucher, allait faire une commission dans le voisinage, elle a été saisie par un individu qui a essayé de l'entraîner dans un terrain vague, mais ses cris ont attiré un passant qui est venu à son secours et à la vue duquel son assaillant a pris la fuite.

Elle a donné le signalement de celui-ci, et la police a arrêté un nommé Charles Davenport, âgé de vingt ans, qui a été reconnu par Mlle Beckman et contre lequel elle a portée une accusation de tentative de viol. Il a été mis sous caution de $1,000.

### Arrestation.

Les détectives Flood et Littleton ont arrêté coin Conti et Decatur un nègre qu'ils croient être l'assassin de M Von Hoff, tué récemment sur la plantation Burnside.

### Visiteurs de l'Amérique du Sud.

Les représentants des différentes républiques de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, qui étaient tous commissaires de leurs pays à l'exposition et qui viennent d'arriver de Chicago à la Nouvelle Orléans, ont rendu hier visite au maire et ont été promenés en voiture dans la ville qu'ils ont visitée sous les auspices d'un comité spécial.

Dans la soirée, il y a eu un grand banquet à l'Hôtel Royal.

Aujourd'hui, ils feront une excursion en bateau, de Chalmette à Southport.

Dans la soirée ils assisteront à la représentation du "Trouvère" à l'Opéra français.

Ils partiront demain pour Chicago, et là se sépareront pour rentrer chacun dans leur pays. Les visiteurs sont :

République Argentine—Hon. Carlos R. Gallardo, Gustav Niederlein.

Brésil—Julio Caesar Brandao, Jr.

Chili—Francisco J. San Roman.

Colombie—T. Paredes, H. R. Lemley.

Costa Rica—H. E. Sr. Don Manuel M. de Peralta, Dr Francisco J. Rucavado, Dr Jose M. Peralta.

Guatemala—Dr Gustavo E. Guzman, Léon H. Rosenthal, Molte Martin.

Mexico—Fernando Ferrari Perez, Manuel Garcia Torres, Julio Poulat, Maximilien M. Chabert.

Turkie—E. Henrotin.

Uruguay—Eduardo Chucarro, Richard Hughes, Albert Gomez Ruano, W. E. Curtis, John T. Lutter, George C. Power, E. W. Harden, A. C. Camley.

Les comités sont composés comme suit :

Excursions en voiture—Général Léon Jastremski, chairman ; Adolphe Schreiber, G. R. Finlay, Thomas J. Woodward, E. S. Stoddard, M. Generelly, M. A. Baccich, M. Fernandez de Trava, H. K. Dickson, Victor Lambon, L. Weinberger, M. Levilla, E. K. Converse, B. Winchester Bowling, Robert Bleakley.

Banquet.—Robert Bleakley, chairman ; Albert Baldwin, J. C. Denis, D. M. Kilpatrick, James T. Hayden, Winchester B. Bowling, Samuel Geoghegan, Cartwright Eustis, Walter H. Flower, J. B. Sinnott, Frank A. Daniels, W. B. Schmidt, Maurice Stern, M. Schwabacher, I. Newman, Sr., P. M. Schneidau, J. C. Morris, Carl Kohn, L. M. Finley, Fred Peters, L. N. Brunswig, R. M. Walmsley, John M. Parker, Jr., J. C. Murphy, J. H. Aitkon, Horace Fletcher, Hugh Flynn, B. D. Wood, Pearl Wight, P. McCloskey, Theo. H. Lyons, M. R. Spelman, E. S. Stoddard, Chas E. Levy, W. P. Ross, John Poitevent, A. K. Miller.

Excursion sur le fleuve—E M. Stella, chairman ; B. Winchester Bowling, E. K. Converse, B. D. Wood, Thos J. Woodward, G. R Finlay, Pearl Wight, E. S. Stoddardt, William M. Baker, A. Meletta, Robert Bleakley, F. J. Oser, J. P. Hecker.

Opéra Français—C. E. Levy, chairman ; A. S. Blaffer, Horace Fletcher, M. R. Spelman, I. E. Glenny, George Eastwick, J. P. Hecker, Robert Bleakley, Lamar C. Quintero, Thomas J. Woodward, W. W. Charlton, John Poitevent, L. N. Brunswig.

### Cour Criminelle.

Squire Green, l'assassin de William Conlin, a comparu hier matin devant le juge Ferguson et a nié sa culpabilité. Il a été renvoyé à la prison de paroisse.

### Tentative de suicide.

M. Emile Vonkeri, âgé de 45 ans et habitant au No 1029 de la rue Tchoupitoulas, a été trouvé hier matin à 11 heures 30, sans connaissance par ses parents. Ceux ci ont fait appeler les étudiants qui ont déclaré qu'il avait absorbé de la morphine. Ils l'ont emmené à l'Hôpital de Charité et ont vainement essayé pendant plusieurs heures de le ranimer.

### Vols.

On a arrêté un nommé Joe Walker, accusé par Morris Kaufman d'avoir volé des marchandises dans le magasin de H. D. Folsom, rue Decatur No 9.

—Rosie March, qui habite au No 223 de la rue de la Douane, a été arrêtée sur accusation de vol portée contre elle par Mme Alice Dudley.

### Le feu.

Hier soir à 7 heures 30, le feu a été mis par un tuyau de cheminée en mauvais état, au No 59 de la rue Sud Remparts, habité par A. Weinberg, marchand de seconde main. Le toit a été endommagé pour $30.

### Retour de l'Archevêque Janssens.

L'archevêque Janssens qui était allé faire une visite à la Chénière Caminada et à Grande Ile pour s'enquérir des besoins de la population de ces petites colonies et s'assurer s'il était nécessaire de reconstruire les églises démolies, est de retour en ville après une absence de deux semaines.

Pendant son séjour dans l'île, il a dit la messe chez le Dr Dick. Un grand nombre de communiants étaient présents. L'archevêque dit que l'église sera reconstruite et que bien que le village ait encore un aspect désolé, le temps apaisera la douleur des habitants, et il sera d'ici à un an aussi peuplé qu'avant la tempête.

### Chute.

—Hier soir à 5:15, le général Myles, de l'état-major du gouverneur, est tombé en prenant un char de l'avenue Napoléon rue Baronne, et il a été traîné pendant quelques yardes, mais à part quelques égratignures et des vêtements déchirés, il en a été quitte pour la peur.

### Rixe.

Hier matin à 8 heures une rixe a eu lieu entre James Packer et sa femme, rue Baronne, entre les rues Neuvième et Toledano. Rosa Packer a été légèrement blessée d'un coup de couteau dans le dos et tous deux ont été arrêtés pour bris de paix.

### Camera Club.

Le Camera Club a ouvert hier soir la série de ses exhibitions de lanterne magique par une charmante soirée dont 100 clichés de la Société photographique du nord de la France, qui a son siège à Douai, faisaient les frais. Ces clichés, tous d'une exécution supérieure, étaient pour la plupart instantanés.

La variété en était très grande. Il y avait des photographies de ballons et d'animaux, des études de falaises et de plages, de belles marines, et un excellent instantané d'un cheval sautant une muraille.

Comme de coutume, l'assistance était très nombreuse à cette soirée aussi intéressante qu'instructive.

Le comité se composait de MM. Rosenberg, Haskel et Haulard. M. Bernard Shields qui était *lecturer*, a accompagné ses explications de remarques spirituelles.

### State Society of the Red Cross of Louisiana.

Reçu par J. M. Coos, trésorier :
D'Emily McCabe, birthday donation, $10 ;

De Mme W. T. Bushman Presbyterian Church, Van Wirth, O., $40.

Nous avons fourni à 15 hommes, femmes et enfants, des vêtements, des couvertures, des chaussures, etc.

Nous avons expédié 12 colis, 2 caisses, 2 pardessus.

J. B. VINET,
Président.
E. K. SKINNER,
Secrétaire.

S. Leveson & Co. vs. Dreyfus Bros.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans. — No 18,708. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest More', juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 66 rue Commune, entre Magazine et Tchoupitoulas, dans le premier district de cette ville, le MARDI 21me jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

31 douzaines et 10 paires de pantalons satinet

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

7nov—7 15 21


# Mme GODIN-M.

ROBES ET CONFECTIONS

44..........RUE BOURBON..........44

Mme Godin fait savoir aux Dames qu'elle a ouvert la saison avec de très jolis modèles de robes et de confections. Elle a des garnitures toutes spéciales qui feront de très jolies toilettes au dernier genre parisien. Elle se propose de se surpasser en tout pour satisfaire les Dames qui ont bien voulu lui accorder leur confiance.

Mme Godin est à même de livrer des toilettes en 48 heures très bien finies.

Spécialité de toilettes de visites et de réception, sur les d'Opéra;

Robes de ville à $10.

15oc—1m—Dim


# BULLETIN Télégraphique.

### L'équipage de l'Alexandria.

10 novembre—Le steamer "Seneca", arrivé ce matin de la Havane à New-York avait à bord le capitaine Hoffman et cinquante cinq survivants du naufrage du steamer "City of Alexandria". Cinq matelots et six stevedores ont péri. Le capitaine Hoffman dit qu'ils étaient partis le 1er novembre pour Matanzas, par une mer houleuse. A huit heures du soir, tandis qu'il prenait son thé dans sa cabine, une explosion s'est produite.

Il s'est précipité sur le pont, et s'est aperçu que le navire était en feu de l'avant à l'arrière. Tous les hommes ont été appelés sur le pont pour combattre les flammes, mais le capitaine s'est bientôt aperçu que le navire était perdu. Cinq chaloupes et un radeau ont été mis à la mer, mais en y prenant place, quatre hommes sont tombés à l'eau et se sont noyés. Quelques-uns des stevedores ont été jetés à la mer par l'explosion. Le capitaine Hoffman et six de ses hommes qui occupaient une chaloupe avaient été emportés sur la haute mer, mais ils ont réussi à regagner la côte.

### Expédition Nansen.

Presse Associée.—

10 novembre.—Le *Pall Mall Gazette* dit que le Dr Nansen a de grandes chances d'atteindre le Pôle. Il paraît que quelques Norwégiens, chasseurs de phoques, revenant de Hammerfest, dans l'extrême nord de la Norwège, y ont rencontré les membres de l'expédition alors qu'ils s'engageaient dans la mer de Kara. C'était au mois d'août dernier, et les chasseurs à ce moment croisaient librement par une des îles de la Nouvelle Zemble.

Ces Norwégiens disent que la mer était libre sur une superficie de vingt à trente milles et affirment qu'à en juger par les vagues, il n'y avait pas de glace beaucoup plus avant vers le pôle.

Selon toute probabilité, le Fram a traversé en quelques jours cette mer généralement glacée.

Jamais les chasseurs de ces parages n'avaient vue aussi libre et jamais expédition n'a eu de plus grandes chances de succès.

Un autre chasseur venant du Spitzberg affirme ne pas y avoir trouvé de glace.

### Au Brésil.

Les troupes de Peixoto ont eu sur terre avec les rebelles un engagement qui a duré plus d'une heure et elles ont été battues. On s'attend à une autre bataille, car les révolutionnaires ont l'intention de défendre l'indépendance de l'Etat de Santa Catharina, et Peixoto fera son possible pour abolir le gouvernement provisoire établi dans cet Etat par les rebelles. La situation reste la même à Rio ; le fort Villegagnon commence à se ressentir des coups de canon de la flotte insurgée.

Lorsque la flotte de Peixoto va quitter les eaux américaines, elle emmènera non seulement des marins pour manier les navires, mais des officiers pour la commander. Ces officiers sont de jeunes gradués de l'Ecole d'Annapolis. Quatre d'entre eux se sont déjà fait inscrire. Tous les quatre ont des positions lucratives, mais le goût des aventures les a poussés à prendre part à la guerre brésilienne.

S'ils ne sont pas tués et que le gouvernement l'emporte sur les révolutionnaires, il est certain qu'ils seront conservés comme officiers du gouvernement brésilien.

### Espagnols et Marocains.

Madrid, 7 novembre—La lutte a recommencé hier autour de Melilla. Les Riffains ont bloqué les approches des forts et se sont avancés contre Melilla même. La ville est en proie à la plus grande agitation, les habitants craignant que les rebelles ne cherchent à s'emparer de la ville par l'assaut. Les Riffains se sont tellement approchés de Melilla que leurs balles viennent tomber jusque dans un square au centre de la ville. Les troupes espagnoles ont riposté par un feu nourri de mousqueterie, mais elles n'ont pu faire reculer les assaillants.

Du côté de la mer, des matelots et des dragons étaient occupés à débarquer des chevaux que des navires avaient apportés d'Espagne. Les Riffains ont ouvert le feu sur eux et les ont forcés à se sauver dans la ville, abandonnant leur travail. L'artillerie de la place est parvenue à chasser les rebelles de ce côté et les matelots ont pu continuer le travail de débarquement. Du côté de la terre, Melilla est presque complètement investie ; les rebelles détruisent les routes et il sera difficile de ravitailler les forts écartés.

Le ministre des finances, M. Gamazo, ouvert une souscription nationale pour subvenir aux frais d'une expédition à Melilla. La Banque d'Espagne a donné 250,000 francs ; le duc de Pamella, 25,000 francs. Les riches et les pauvres s'empressent de souscrire dans de larges proportions.

La *Correspondencia* déclare que, si la lutte continue au Maroc, l'Espagne déclarera la guerre au sultan de ce pays et que l'affaire des Riffains ne sera plus qu'une question secondaire.

M. Canovas del Castillo, ancien président du conseil, a prononcé un discours important dans une réunion d'hier soir. Il désapprouve, dit-il, en général la politique du gouvernement, mais à l'heure actuelle il ne doit plus être question que de patriotisme. Il engage donc tous les partis à soutenir en ce moment le gouvernement. "L'Espagne, a-t-il ajouté, doit, aujourd'hui, ou bien abandonner pour toujours ses possessions en Afrique et fouler ainsi aux pieds l'honneur et le drapeau du pays, ou faire les sacrifices d'hommes et d'argent que lui demande le gouvernement.

Tanger, 7 novembre—Le bruit court ici que le mouvement insurrectionnel des tribus marocaines contre l'occupation de certaines parties du Maroc par l'Espagne s'accroit de jour en jour. Les Angheras, dit on, se sont mis en marche pour attaquer Ceuta, le principal des *presidios* espagnols sur les côtes du Maroc. Dix-neuf cents Angheras s'avancent contre Ceuta qui compte une garnison assez faible sous les ordres du général Correa.

### L'Exposition de 1900 à Paris.

Paris, 7 novembre—La sous commission du comité d'organisation de l'exposition universelle de 1900 vient d'approuver à l'unanimité le projet d'installer cette exposition au Champ de Mars. On y adjoindra, d'après ce projet, l'emplacement où s'élève le palais du Trocadéro, le quai d'Orsay, l'esplanade des Invalides, le quai de la Conférence, le Cours la Reine et le palais de l'Industrie.

De cette manière, l'exposition sera installée sur les deux côtés de la Seine. Le palais du Trocadéro se trouve relié au Champ de Mars par le pont d'Iéna. On construira un large pont qui réunira le quai d'Orsay au Cours de la Reine, et par conséquent, l'esplanade des Invalides au palais de l'Industrie. Les différentes annexes de l'exposition seront installées au bois de Vincennes.

### Les médecins entre eux.

Paris, 7 novembre—Il s'est passé aujourd'hui une scène tumultueuse à l'Académie de médecine. Le docteur Dieulafoy, envoyé en Angleterre avec le docteur Brouardel, pour examiner M. Cornélius Herz, a lu à l'assemblée le rapport qu'il a fait sur l'état de santé du malade, impliqué dans les scandales du Panama et dont on demande l'extradition.

Dès les premières phrases du docteur Dieulafoy, le baron Larrey, le docteur Gustave Bouchardat et d'autres médecins ont fait entendre de vives protestations contre la divergence d'avis du docteur Brouardel dans ses rapports sur la santé de Herz. Les protestations des médecins prouvaient clairement que l'assemblée soupçonnait le docteur Brouardel d'être en faveur du malade. A un moment, le désordre est devenu tel que le docteur Dieulafoy a renoncé à continuer la lecture de son rapport.

### Le président de la chambre.

10 novembre—Une dépêche de Paris, reçue par le "Times" annonce que M. Casimir Perrier sera réélu président de la chambre des députés.

### Fiançailles.

10 novembre—On annonce que l'archiduchesse Stéphanie, veuve de l'archiduc Rodolphe, épousera prochainement l'archiduc Ferdinand d'Autriche.

### Les Etats-Unis et le Honduras.

10 novembre—Le colonel Villola a été appelé à Tegucigalpa pour rendre compte au président Vasquez de sa conduite, relativement à la demande de débarquement de Bonilla par le capitaine du steamer "Costa Rica," sur lequel il a fait tirer sept coups de canon.

Le gouvernement n'approuve pas sa conduite.

On a déjà pris des mesures pour demander l'extradition de Bonilla au Guatemala, et des troupes ont été massées à la frontière du Honduras.

Le président Vasquez avait ordonné aux autorités de s'emparer du général Sevilla par tous les moyens légaux, et il a fait commencer une enquête pour s'assurer si le colonel Villola n'a pas dépassé ses instructions en tirant sur le navire qui portait les couleurs américaines. Le bruit court que les Etats Unis vont déclarer la guerre au Honduras et faire du Nicaragua leur allié.

### Les anarchistes espagnols.

10 novembre.—Les autorités françaises surveillent la frontière espagnole dans l'espoir de capturer les anarchistes qui ont pris part à l'attentat de Barcelone. On pense qu'ils font partie de deux bandes créées par Ravachol, lesquelles après l'arrestation de leur chef, s'étaient réfugiées en Catalogne.

### Monseigneur Satolli.

10 novembre—Le *Volkszeitung* de Cologne prétend tenir de bonne source la nouvelle que Mgr Satolli sera fait cardinal au prochain consistoire.

### Un autre fou.

10 novembre.—Un fou s'est présenté au bureau de M. T. Herrik, secrétaire et trésorier de la Société d'Epargnes, et tenant un revolver d'une main et une bombe de dynamite de l'autre, il lui a demandé $50,000. M. Herrick s'est jeté sur l'inconnu, et tandis qu'ils étaient aux prises celui ci a tiré un coup de revolver dont la balle a percé le paletot de M. Herrick. Le prétendu fou a disparu par une fenêtre.

### Pendu.

10 novembre—Un nommé Miller Davis a été pendu ce matin à Centrepoint, comté de Howard, Ark, pour l'assassinat du shérif Dollarhide, commis le 22 octobre 1892.

### Mines d'or.

10 novembre—Il règne en ce moment une grande animation dans la ville de Duluth, par suite de la découverte d'une grande quantité d'or dans le nord du Montana.

Les mines sont, dit on, les plus riches que l'on connaisse. Des milliers de personnes se préparent à se rendre sur les lieux. Celui qui a découvert la mine est arrivé chargé d'or. Il y a, paraît-il, des pépites comme le poing et on les ramasse comme du gravier.

## Chronique de partout

On annonce que la douane de Palomas, une petite ville mexicaine, a été mise à sac par une bande de révolutionnaires de Temochéan, qui ont tué deux gardes. Ils se sont emparés d'une grande quantité d'armes et de munitions.

—Une collision a eu lieu sur la ligne du Hocking Valley R. R., près de Toledo, O., par suite de la désobéissance du mécanicien du train de marchandises aux ordres qui lui avaient été donnés. Quatre personnes ont été tuées.

—On dit que la révolution a commencé à Cuba et que déjà un engagement a eu lieu entre les troupes et les soldats cubains. Cette nouvelle a causé de nouveau une grande agitation parmi les Cubains de Key West.

—L'empereur Guillaume, l'impératrice et les enfants de la famille royale, visiteront l'Italie au printemps prochain.

L'empereur ouvrira la session du Reichstag en personne, le 16 courant. La discussion du budget rendra, dit-on, cette session très orageuse.

—Un garçon de café de St-Louis qui tient un établissement au champ de courses de cette ville, se trouvant dans un char en revenant des courses, avec un propriétaire de chevaux du nom de McCafferty, s'est servi de propos peu convenables en présence de dames qui accompagnaient McCafferty, celui-ci lui en a fait l'observation et il lui a répondu par un coup de couteau. McCafferty l'a alors étendu mort d'un coup de revolver.

—Le brevet d'Edison pour la fabrication des lampes incandescentes en Angleterre, vient d'expirer. Le résultat sera la baisse des prix et l'établissement de plusieurs autres manufactures.

—D'après le testament du maire Harrison, de Chicago, sa fortune s'élève à $960,000; on la croyait généralement plus considérable.

### AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,626—Division A—Frederick Meier vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Frederick Meier soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George C. Préot, notaire public en cette ville, commençant le 19me jour de Décembre 1893, à 11 heures A. M.; dans le but d'élire un syndic, voter sur son application pour une décharge, et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que O. B. Sansum, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1893.
Signé: THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 nov—3t au 19 déc

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,572—Division C—Ordre de Cour—Devan & Fournier vs leurs créanciers—Que la cession de biens des pétitionnaires, Devan & Fournier, et les membres individuels, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, 4me jour de décembre 1893, à 11 heures A.M., dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues; et que A. H. Fleming, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1893.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 nov—3t au 4 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 40,509, Division B.—Mme Nettie Gonzales, Veuve Jos R. May vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens de la pétitionnaire, Mme Nettie Gonzales, veuve de James R. May, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers. Il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Frank E. Rainold, notaire public, en son bureau, No 19 rue du Camp, en cette ville, commençant vendredi, le 10ème jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de ladite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourront être soumis à la dite réunion. En attendant, toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens de ladite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
27 oct—3t au 10 nov

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,540—Division C.—John B. Chisolm vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire John B. Chisolm soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jos. N. Wolfson, Esq., notaire, en son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 15me jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1893.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 oct—3t au 15 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 40,573, Division A.—Douglas L. Gagnet vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Douglas L. Gagnet soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, à son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, VENDREDI, 17me jour de novembre 1893, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1893.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 nov—3t au 17 nov


# L'ABEILLE

—DE LA—

# Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $12 00 |
| SIX MOIS | 6 00 |
| TROIS MOIS | 3 00 |
| UN MOIS | 1 00 |

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $3 00 |
| SIX MOIS | 1 50 |
| QUATRE MOIS | 1 00 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

# L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 CHARTRES 73


## VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Six lots contigus de choix,
Coin Camp et Bordeaux.

Succession de John Morgan Hall et d'Ann Eliza Childs, sa femme.

No 36,849—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 juin et 8 novembre 1893, et rendu dans l'affaire de la succession ci dessus mentionnée—

**Six certains lots de terre** situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Bordeaux désignés sur les livres des assesseurs de cette ville par les Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les dits lots Nos 6 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 touche aux dits lots ci-dessus décrits dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds en lignes égales et parallèles dans un voisinage progressant constamment, à proximité de chemin de fer. Ces lots de choix sont convenables pour bâtir une ou plusieurs maisons.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—10 15 22 29—déc 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés-Cottages seuls et doubles** bien situées et désirables dans le Sixième District, coin des rues Constance et Peniston.

—ET—

**Coin des rues Constance et Amelia.**

Succession de Thereze Burge (ou Buche), veuve de Frederick Gehl, alias Gahl, alias Gale.

No 39,518—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, actuellement en congé, signé le 14 octobre 1893, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite, savoir—

1° **L'excellent cottage seul en bois**, No 719 rue Constance ayant trois chambres, auvent, citerne etc., et aussi le cottage seul No 66 rue Peniston, ayant trois chambres, citerne, cour etc. La propriété est décrite comme suit, savoir :

1° **Deux terrains** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré d'îlet No 209 borné par les rues Constance, Peniston, Général Taylor et Magazine, désignés comme terrains numéros seize et dix-sept sur un plan d'une portion du faubourg, St-Joseph paraphé par James Graham notaire et numéroté 140 et déposé en l'étude du dit notaire. Le terrain No 16 mesure 32 pieds 10 pouces de façade rue Constance, sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 17 forme le coin des rues Constance et Peniston, et mesure 32 pieds 11 pouces de façade rue Peniston. Acquis par Mme Théréza Gehl (ou Gale) par héritage dans la succession de Frederick Gehl alias Gahl, alias Gale, No 9 699 sur le dossier de la Cour Civile de District. Pour la distribution et la subdivision, voir le plan à la Bourse.

2° **Le cottage double bien loué**, Nos 697 et 697 1/2 rue Constance, coin Amelia, ayant six chambres deux citernes, auvents, allée latérale, etc., ainsi que le cottage seul à l'arrière No 58 rue Amelia, ayant trois chambres, citerne cour, etc. La propriété est décrite comme suit :

2° **Un lot de terre**, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlet No 210, borné par les rues Constance, Peniston, Magazine et Amelia, d'après un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 1 septembre 1864, une copie duquel est annexée à un acte passé le 22 janvier 1866 pardevant Hugh Madden, notaire. Le dit terrain est désigné par le numéro dix sept (17) dudit carré d'îlet, et forme le coin des rues Constance et Amelia, et mesure 32 pieds 10 pouces de façade rue Constance, sur 115 pieds de profondeur et de façade rue Amelia, et 32 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, le tout en mesure américaine. Acquise par Mme Thérèse Gehl (ou Gale) par héritage dans la succession de Frederick Gehl, alias Gahl alias Gale. No 9,699 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Ces propriétés sont toutes bien situées à une distance convenable des rues Magasins et Colisée, dans un district qui s'améliore constamment.

Conditions—Comptant. L'acquéreur fera le dépôt usuel de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour assurer les ventes.

Actes de vente pardevant E. Commagère, notaire, No 1,152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.

15 oct—15 18 25—nov 1 8 15

PAR CHARLES D STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Un charmant cottage double à Alger.**

No 110 rue Olivier, relativement neuf, ayant huit chambres, toiture entourée d'une balustrade, citernes, etc., le tout en bon état, terrain très élevé, dans un joli quartier près du marché, des églises, des écoles, des débarcadères de ferries, se louant au prix de huit ($) dollars chaque côté par mois, et maintenant occupés par de bons locataires.

Succession de James A. Dowling.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 39,816.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—MERCREDI, 15 novembre 1893 à midi à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement en congé en date du 26 septembre 1893, je procéderai à la vente pour le compte de la dite succession, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme terrain No Dix du carré d'îlet No Quatre vingt-quatorze borné par les rues Olivier, Vallette, Eliza et Evelina, mesurant vingt-huit pieds cinq pouces et six lignes de façade rue Olivier, sur quatrevingt dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et porte le numéro municipal 110 de la rue Olivier.

Conditions—Comptant. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente. Toutes les taxes ont été payées y compris la présente année.

L'acte de vente pardevant Wm H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 18 25—nov 1 8 15

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.

**La résidence élégante à deux étages, Nos 136, 138, 140 et 142 rue Huitième**

**Le double cottage de choix Nos 144 et 146, rue Huitième, au coin de la rue Constance.**

**Le joli et simple cottage No 572 rue Constance, entre les rues Huitième et Neuvième.**

**Ces trois lots au coin des rues Robert et Laurel.**

LONG CREDIT TERMES FACILES.

Succession de Madame Anne McNamara.

No 40,076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier, MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 14 octobre 1893, les propriétés désignées dans l'affaire ci-dessus intitulée—

**La double résidence élégante**, Nos 136 et 138 rue Huitième, contenant, de chaque côté, un salon, une salle à manger, une cuisine et trois grandes chambres à coucher, un grand terrain devant pour jardin et une grande cour derrière, et le gaz partout. Le lot est désigné par la lettre C, sur le plan de D. M. Brosnan, Esq. député voyer, en date du 20 septembre 1893, et connu comme lot No trois, sur un plan de H. Moelhausen, voyer, en date du 4 mai 1844, déposé en l'office de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant trente un pieds six pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

**La jolie maison de résidence double** à deux étages, Nos 140 et 142 rue Huitième, ayant salon, salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, jardin devant, grande cour, bâtisses de dépendance et gaz. Le terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de D. M. Brosnan, député voyer, et comme le terrain No Deux, sur un plan de H. Moelhausen, déposé comme il est dit précédemment, et mesure trente-deux pieds, cinq pouces de façade sur la rue Huitième, sur une profondeur de cent vingt-six pieds, entre lignes parallèles.

**Le joli cottage double** Nos 146 et 148 rue Huitième, formant le coin de la rue Constance, désigné comme le terrain A sur un plan de D. M. Brosnan, sous-voyer, et mesure trente-deux pieds, un pouce et quatre lignes de façade rue Huitième, sur quatre-vingt-treize pieds, neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et de façade rue Constance, lesquelles deux rues forment le coin, et font partie du terrain No Un sur un plan de H. Moelhausen, voyer, déposé comme il est dit ci-dessus.

**Le joli petit cottage home** No 572 de la rue Constance, entre Huitième et Neuvième, attenant à l'école Live Oak, désigné comme le terrain D, sur un plan de D. M. Brosnan, député-voyer, et mesure trente deux pieds trois pouces de façade rue Constance, sur trente-deux pieds, un pouce et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit terrain fait partie et est la partie inférieure du terrain désigné par le numéro un, sur un plan de H. Moelhausen, voyer, comme ci-dessus.

**Ces terrains de choix convenables pour y bâtir dans le Sixième District**, carré d'îlet borné par les rues Robert, Laurel, Soniat et Jersey, désignés comme les terrains 11, 12 et 13, mesurant chacun vingt-huit pieds sept pouces de façade rue Robert, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 formant le coin des rues Robert et Laurel, le tout en mesure américaine.

**Conditions.**—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de credit à 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final : assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1893 assumées par les acquéreurs; 10 pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 oct—18 22 30—5 13 15 nov

## VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# ATTENTION !

# CAPITALISTES

— Qui Veulent —

INVESTIR

—ET—

SPECULER !

GRANDE

## Vente sans Réserve

— DE —

# Propriétés Foncières

Bien Situées et Excessivement Désirables.

SPLENDIDES PLACEMENTS

— DANS —

La Partie la plus Prospère et qui Prend Journellement de la Valeur dans le

SIXIÈME DISTRICT,

— SUR LES —

Avenues State et Nashville,

Immédiatement dans le Fond du

Parc Rosa et de l'Avenue St-Charles,

— A Proximité des —

Rapid Transit Electric Car Lines.

Ce Splendide Ilet de Terre,

BORNÉ PAR

l'avenue State, les rues Laurel et Patton et la ligne de Bortheville, dans la partie qui s'améliore rapidement et le district bien bâti, et avec double ligne de chars en face

La propriété améliorée et centralement située,

**Nos 238 et 238 1/2 Avenue Tulane,**

Entre Remparts et Bassin, à proximité immédiate de l'édifice nouvellement bâti, connu comme la nouvelle bâtisse des Cours.

**A l'encan, avec des conditions faciles et long paiement.**

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

VEUVE DE SAMUEL JARVIS PETERS, JR.

No 39,977—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDERICHS & CO.—Geo G. Friederichs encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 13 décembre 1893 à midi à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Fred D King juge de la Cour Civile de District, Division B pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 novembre 1893 rendu dans la succession ci dessus, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir—

1° **La propriété de valeur et centralement située** et bien améliorée Nos 238 et 238 1/2 Avenue Tulane située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune ou Avenue Tulane Gravier, Remparts et Bassin. Le lot est désigné par la lettre E, de l'îlet No 299 conformément à un plan fait par A. de Armas, voyer, en date du 6 mai 1851 et annexé à un acte de séparation des héritiers de John Urban La Villebeuvre exécuteur, pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1851, mesurant 38 pieds 11 pouces de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de 80 pieds. Le dit lot est composé de tout l'original du lot C acquis par J. U. La Villebeuvre de A. Hinton conformément à un acte passé pardevant A. A. Baudouin notaire, le 17 juillet 1851 et est composé de la balance du lot original No 6 (11 pieds 11 pouces sur 80 pieds) et aussi une portion de terre immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, la dite portion de terre mesure sur la ligne qui la sépare du lot E premièrement décrit 38 pieds 11 pouces, puis 13 pieds 8 pouces et 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Remparts s'étendant vers la rue Gravier, puis 38 pieds 9 pouces 5 lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Remparts et s'étendant vers la rue Bassin, puis 22 pieds 2 pouces 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Remparts et s'étendant vers la rue Commune ou avenue Tulane, on le comprendra mieux en se référant à un plan mentionné de A. de Armas. La dite portion de terre est le reste du lot original "F", sur le dit plan de A. de Armas.

Les améliorations comprennent une résidence et magasin à un étage avec une bâtisse à deux étages à l'arrière, connus par les numéros municipaux 238 et 238 1/2 Avenue Tulane, contenant huit chambres en tout, une cour derrière, citerne, etc.

A un îlet seulement de la rue du Canal dans le voisinage immédiat de la nouvelle maison de cour et dans le centre commercial, ces deux magasins et résidences bien situés se recommandent d'eux-mêmes comme placements sûrs et permanents.

2° **Ce splendide et élevé carré de terrain** avec tous ses droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Market (maintenant Laurel) et Patton (autrefois Union) et la ligne de Burtheville.

Le dit carré contient vingt lots, numérotés de un à vingt inclusivement et mesure 300 pieds de face à l'avenue State, 280 pieds et demie de ligne de front à la rue Laurel, 263 pieds 3 pouces 1/2 de face à la rue Patton, et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville. Le tout subdivisé comme par le plan de J. F. Braun et Cie, constituant un des plus désirables carrés de terrains vacants à acheter dans le sixième district. Une double ligne de chars sur le devant. Une localité plus désirable pour des résidences de choix ne peut être trouvée.

**Derrière l'avenue St-Charles.**

3° **Cette magnifique propriété vacante** sur l'avenue State, entre l'avenue St-Charles et le derrière de la ville immédiatement en arrière du Rosa Park, étant une part du lot No 21, compris entre le lot No 22 et la prolongation de la rue St Patrick, et tous les lots Nos 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32 et une partie du lot No 33. Une partie du lot No 33 et une partie du lot No 34, forment maintenant la rue St-Denis.

Voir le plan de MM John F. Braun & Co pour la distribution et les dimensions détaillées. Ces splendides lots de terre font face à l'avenue State et sont situés dans le sixième district de cette ville, autrefois Bloomingdale, paroisse Jefferson, désignés comme ci-dessus numérotés sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, daté du 13 de mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant C. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881. Les lots 22 à 32 inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue State sur une profondeur moyenne d'environ 182 pieds, s'étendant sur la partie inférieure de la ligne de Bloomingdale et la partie supérieure de la ligne de Hurstville.

Voir le plan à la Bourse pour les dimensions détaillées.

4° **Ce désirable et bien situé carré de terrain** avec tous les droits voies privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le sixième district de cette ville, autrefois Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 68, borné par l'avenue Nashville, les rues St Patrick, St-Denis et la ligne de division de Bloomingdale.

Le tout subdivisé en vingt beaux lots à bâtir, comme montré sur le plan de J. F Braun et Cie, lequel à voir pour les dimensions détaillées.

N. B.—Les propriétés troisièmement et quatrièmement décrites ci dessus sont situées immédiatement derrière la propriété du "Rosa Park" et sont à proximité de la ligne de chars électriques de l'avenue St Charles. Elles sont des sites à bâtir excessivement désirables pour y installer des résidences de choix.

5° **Onze splendides lots de terre** sur l'avenue State, entre l'avenue St-Charles et en arrière de la ville, situés dans le sixième district de cette ville, anciennement Bloomingdale, paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77 et 78, conformément à un plan de W. H. Williams, voyer, en date du 13 mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. LaVillebeuvre, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881, et mesurant, chacun, 30 pieds de façade avenue State, sur des profondeurs s'étendant jusqu'à la ligne inférieure de Bloomingdale et la ligne supérieure de Hurstville une distance moyenne d'environ 160 pieds. Voir le plan dressé par J. F. Braun et Cie, affiché au lieu de la vente, pour le détail des dimensions.

6° **Ce carré de terre très désirable et naturellement très élevé**, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse de Jefferson, désigné par le No 80, borné par l'avenue Nashville les rues Long et Breslau et la ligne de division de Bloomingdale, subdivisé en vingt beaux, vastes terrains convenables pour y bâtir, selon un plan de messieurs J. F. Braun & Cie., affiché au lieu de la vente. Ce carré a une façade totale de 300 pieds Avenue Nashville, sur environ 268 pieds de profondeur et de façade sur chacune des rues Long et Breslau.

Les propriétés ici décrites en cinquième et sixième lieu sont contiguës l'une à l'autre et forment un corps de terre compact, s'étendant de l'avenue State à l'avenue Nashville, ainsi offrant au spéculateur l'occasion d'acquérir un vaste morceau de terre capable d'être avantageusement subdivisé.

7° **Onze autres terrains de choix** avenue State, entre l'avenue St Charles et l'arrière partie de la ville, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Bloomingdale paroisse Jefferson, désignés par les Nos 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99 et 100, conformément à un plan de W. H. Williams, voyer, en date du 13 mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

Chacun des susdits terrains (de Nos 90 à 100 inclusivement) a une façade de 30 pieds sur l'avenue State, et des profondeurs en moyenne de 150 pieds s'étendant sur toute la profondeur jusqu'à la limite inférieure de Bloomingdale et la limite supérieure de Hurstville. Voir plan à la Bourse pour le détail des dimensions.

8° **Ce beau et vaste carré de terre**, touchant aux onze terrains ci dessus décrits, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville paroisse Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'Avenue Nashville, les rues Forstall et Lavigne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt grands terrains de choix convenables pour y bâtir, subdivisés selon un plan de MM. J. F. Braun & Cie, affiché au lieu de la vente. Ce carré a une devanture totale de 300 pieds de l'Avenue Nashville, sur environ 268 pieds de chaque côté des autres rues.

9° **Ce vaste carré de terre de choix**, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, ancienne cent Hurstville paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville les rues Arabella, Lavergne et Forstall, ayant vingt beaux et vastes terrains mesurant, chacun, 30 pieds de façade avenue Nashville et rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi que le démontre plus explicitement un plan de MM. J. F. Braun et Cie, affiché au lieu de la vente.

Les onze terrains (de Nos 90 à 100, inclusivement) et les carrés Nos 86 et 87 forment un morceau de terre continu, s'étendant de l'avenue State à la rue Arabella, offrant au spéculateur ou au capitaliste l'occasion d'acheter "en masse".

10° **Un autre certain carré de terre désirable** situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville paroisse Jefferson désigné par le No 116, borné par les rues De Armas, Breedlove et Jefferson, et la limite de Burtheville, subdivisé en seize terrains selon un plan de MM. J. F. Braun & Cie que l'on doit voir pour le détail des dimensions.

N. B.—Ces splendides carrés d'îlets et propriétés inoccupées sont des terres élevées, bien ombragées et exceptionnellement bien situées soit pour bâtisses et résidences de premier ordre ou pour spéculation, car ils sont immédiatement en arrière du "Rosa Park" et à proximité des avenues St Charles et Henri Clay. Ils sont d'un accès facile aux chemins de fer électriques de rapide transit construits et à l'état de projet. Certainement susceptibles d'une grande augmentation de valeur dans un prochain avenir, attendu qu'elles font face principalement à de belles et larges avenues, une desquelles est déjà améliorée par un chemin coquillé. Des améliorations du meilleur genre ont constamment été faites dans leur direction au cours des derniers mois, quelques unes de nos plus belles résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.

11° Un certificat de la Compagnie d'Assurances du Sun de la Nouvelle-Orléans, Ltée.

**Conditions :**

Pour le certificat, comptant ; et pour les propriétés foncières, un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, polices d'assurances transférées et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 nov. 9 15 22 29—déc 6 13

PAR JAS A. BRENNAN.

**Vente forcée de la vacherie de J. Hourcade.**

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—MARDI, 14 novembre, 1893, il sera vendu à 11 heures du matin à Gretna en face du dépôt du Texas Pacific Railroad, à l'ancienne écurie Lamazou.

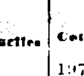

52 vaches laitières plusieurs avec veaux, et les autres sur le point de vêler, un taureau, quatre chevaux charrettes à lait, charrettes à provisions, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle, une des plus sûre de la ville sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 au comptant, et au dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés à la place.

9 nov—1f

PAR DANZIGER & STERN.

**Cottage double rémunératif dans le Deuxième district.**

197 et 197 1/2 rue Tremé, entre Dumaine et St Philippe.

**Mercredi, 15 novembre 1893.**

A MIDI à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, le cottage double en bois à un étage avec attic et recouvert en ardoises avec allée et galerie de chaque côté 5 chambres aussi une bâtisse en bois à deux étages dans la cour ayant de chaque côté 4 chambres. Loué $33 par mois.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur fera un dépôt de 10 0/0 et assumera les taxes de 1893.

Acte de vente pardevant J. Meunier, N. P. aux frais de l'acquéreur.

5 nov—7 11 à date

PAR ALBERT PAUL.

# OCCASION RARE,

—POUR UN—

Excellent placement d'argent.

Cette propriété suburbaine de valeur connue sous le nom de

"GUICHARD TRACT"

Située à environ un mille et demi au dessous des limites de la ville dans la paroisse St Bernard, faisant face au fleuve Mississippi, et s'étendant au côté au de la Métairie (une distance à peu près 6 milles) et comprenant plus de 300 acres de terre, 110 desquelles sont en culture (truck farming), entourées de barrières et entièrement drainées. Le reste est prairies et bois. De nombreux orangers, pacaniers rapportant un joli revenu.

Les améliorations comprennent trois cottages, écurie et grange, trois cabines doubles, maisons à distance de la propriété principale, etc.

Cette splendide propriété, à cause de sa proximité de la ville à laquelle aboutit un magnifique chemin la reliant aux principaux marchés et intersecté par le chemin de fer Shell Beach, offre des avantages rares aux personnes cherchant un placement permanent.

**Vente pour cause de départ.**

MERCREDI, 22 Nov. 1893 à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, où le plan peut être vu.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 7 0/0 d'intérêt par an.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas J. Théard notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé à la vente.

ALBERT PAUL, Encanteur.

5 nov 8 15 22

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Primes reçues pendant les dits neuf mois : | | | |
| Sur risques d'incendie | $114,646 87 | | |
| Sur risques maritimes | 2,622 08 | | |
| Sur risques de rivières | 4,001 20 | | |
| Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises | 36,885 00 | | |
| Total | | $158,155 15 | |
| Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892 | | 38 220 00 | |
| | | $119 935 15 | |
| Pertes payées : | | | |
| Sur risques de feu | $45,295 63 | | |
| Sur risques maritimes | 381 62 | | |
| Sur risques de rivières | 2 80 | | |
| | | $45 680 05 | |
| Primes rendues | $13,842 75 | | |
| Réassurances | 3,353 86 | | |
| Dépenses totales | 12,553 29 | | |
| Taxes | 8,827 89 | | |
| Frais d'avocat et de cour | 431 40 | | |
| Compte de courtage | 5,286 13 | | |
| | | $44,295 32 | |
| | | | $92 975 37 |
| | | | $26,959 78 |
| Moins—Réserve pour pertes non adjustées | | | $10,337 00 |
| | | | $16,622 78 |
| Ajouter: Compte d'intérêt et loyer | | | $15,360 14 |
| Bénéfice | | | $31,982 92 |
| La Compagnie possède l'actif suivant : | | | |
| Billets recevables | | | 3,477 60 |
| Billets garantis par hypothèques et collatéraux | | | 26,605 88 |
| Primes en cours de collection | | | 20,968 85 |
| Propriétés foncières | | | 163,660 55 |
| Argent comptant | | | 18,952 64 |
| Actions de banques (valeur du marché) | | | 6,930 00 |
| Actions d'assurances (valeur du marché) | | | 10,600 00 |
| Actions de chemins de fer (valeur du marché) | | | 10,833 00 |
| Actions de l'Association de l'Opéra Français L'ted (valeur du marché) | | | 1,200 00 |
| Bons à primes (valeur du marché) | | | 28,632 00 |
| Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché) | | | 6,225 00 |
| Louisiana 4s new consols (valeur du marché) | | | 18,900 00 |
| Avance sur l'habitation Olivier | | | 6,392 52 |
| Meubles de Bureau, etc | | | 2,400 00 |
| Jugements | | | 600 00 |
| Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis | | | 7,699 44 |
| Total | | | $334,077 48 |

L'exposé ci-dessus est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.

JAS. FAHEY, Notaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Hôtel de Ville 10 février 1893. }

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.

11 fév